



Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides



**Derrière chaque
accomplissement,
il y a de la
persévérance.**

La persévérance, ça mène loin.

DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPSLAURENTIDES

RÉSOLUTION

Soutien aux Journées de la persévérance scolaire 2026

CONSIDÉRANT qu' investir dans la réussite éducative et la formation pour renforcer le capital humain du territoire est une des 5 priorités formulées par les élus et décideurs de la région selon le plan d'action régional 2025-2029 déposé auprès du MAMAH ;

CONSIDÉRANT que les couts individuels et collectifs du décrochage scolaire sont estimés à plusieurs dizaines de millions de dollars chaque année dans les Laurentides et à plus de 14 milliards de dollars à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT que, selon les plus récentes données du ministère de l'Éducation du Québec, 12,7 % des jeunes des Laurentides quittent toujours le système scolaire sans diplôme ni qualification, malgré les avancées réalisées ;

CONSIDÉRANT l'efficacité démontrée des initiatives de prévention du décrochage scolaire, lesquelles sont économiquement plus avantageuses que des interventions réalisées ultérieurement ;

CONSIDÉRANT que la persévérance scolaire nécessite l'engagement de l'ensemble de la collectivité,

CONSIDÉRANT l'organisation par les Partenaires pour la Réussite Éducative dans les Laurentides (PREL) des Journées de la persévérance scolaire, du 16 au 20 février 2026, sous le thème : « La persévérance, ça mène loin » ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de XXX de s'engager activement pour cette cause ;



Partenaires pour la réussite
éducative dans les Laurentides



**Derrière chaque
accomplissement,
il y a de la
persévérance.**

La persévérance, ça mène loin.

DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPSLAURENTIDES

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU :

- De proclamer les 16, 17, 18, 19 et 20 février 2026 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité de XXX ;
- De promouvoir activement ces journées auprès des citoyens, des écoles et des partenaires communautaires ;
- D'afficher les couleurs de la persévérance scolaire sur les éléments visuels municipaux, en appui à la jeunesse et à la réussite éducative ;
- D'appuyer le PREL et tous les partenaires mobilisés dans la lutte contre le décrochage scolaire ;
- De transmettre copie de cette résolution au PREL à l'adresse info@prel.qc.ca.

Cette résolution reflète notre engagement indéfectible envers l'éducation et notre détermination à soutenir la persévérance scolaire dans les Laurentides.